

Laflèche, Guy, *Petit manuel des études littéraires, (pour une science générale de la littérature)* Montréal, vlb éditeur, 1977, 117 p.

Gaétan Breton

Volume 11, numéro 1, avril 1978

Lautréamont

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500461ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500461ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Breton, G. (1978). Compte rendu de [Laflèche, Guy, *Petit manuel des études littéraires, (pour une science générale de la littérature)* Montréal, vlb éditeur, 1977, 117 p.] *Études littéraires*, 11(1), 239–242. <https://doi.org/10.7202/500461ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

premier mot du titre comme s'il s'agissait d'un auteur; enfin, les titres dont on n'a pu déterminer avec exactitude la date de parution sont reproduits à la fin du T. II, p. 738-765. Sur-tout, Roméo Arbour reproduit les cotes des grandes bibliothèques où se trouvent des exemplaires des œuvres répertoriées²; lorsqu'aucune localisation n'a été possible, la source est simplement mentionnée: par exemple, « Brunet, VII, 210 » ou « Lachèvre, XVII^e, IV, 157 ».

On attendait évidemment un index des noms; le *Répertoire* nous en fournit quatre: noms de personnes, éditeurs, lieux d'édition, cryptonymes. Un simple coup d'œil permettra ainsi de mesurer rapidement l'importance relative des lieux et des maisons d'édition pendant 30 ans.

Déjà l'on peut voir que ce répertoire dépasse largement l'objectif principal de fournir un renseignement rapide et précis sur les œuvres littéraires publiées entre 1585 et 1615; il invite à entreprendre, de façon ponctuelle, des recherches de bibliographie matérielle ou de ratis-sage systématique de bibliothèques ou de groupes d'œuvres, il incite les chercheurs à poursuivre des enquêtes similaires à celles que Roméo Arbour a lui-même menées sur R. du Petit Val³, il appelle des entreprises collectives plus larges encore sur l'activité des libraires et éditeurs, tant en France qu'à l'étranger.

² R. Arbour a inventorié les fonds d'environ 140 bibliothèques et dépouillé systématiquement le même nombre de bibliographies et catalogues.

³ « Raphel du Petit Val, de Rouen, et l'édition des textes littéraires en France (1587-1613) », Bordeaux, *Revue française d'histoire du livre*, T.V. juillet 1975, p. 87-141.

Bref, le *Répertoire* de Roméo Arbour comme quelques autres ouvrages de base publiés récemment⁴, constituera plus qu'un outil de travail précieux pour une consultation quotidienne: il sera générateur de recherches originales.

Réal OUELLET

Université Laval

⁴ Entre autres, M. LEVER, *la Fiction narrative en prose au XVII^e siècle. Répertoire bibliographique du genre romanesque en France (1600-1700)*, Paris, C.N.R.S.-1976, 648 p.; A. MARTIN, V.G. MYLNE, *Bibliographie du genre romanesque français 1751-1800*. MANSELL, 1977; J. SHARD, M. GILOT, Fr. WEILL et autres, *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, Presses de l'Université de Grenoble, 1976, 381 p.

LAFLÈCHE, Guy, **Petit manuel des études littéraires**, (pour une science générale de la littérature) Montréal, vlb éditeur, 1977, 117 p.

Si jamais Guy Laflèche lit ce compte rendu, il rejettera probablement son auteur parmi ces empêcheurs de théoriser en rond qui s'opposent à l'établissement de la science de la littérature et qui doivent profiter de son absence pour dire n'importe quoi; eh bien tant pis.

Le titre: *Petit manuel des études littéraires*, n'est pas innocent. Il se veut le pendant du *Petit manuel d'histoire du Québec* qui voulait, comme on s'en souvient, renouveler la vision officielle de notre histoire.

Ce petit manuel veut aussi révolutionner la vision reçue des études littéraires. Comme Barthes au début des années soixante, comme Macherey en '65-'66, comme toute une « nouvelle critique » il se tourne contre la pratique classique-huma-

niste de la critique littéraire, mais son livre est écrit en 1977. Il est vrai que dans certains milieux c'est peut-être encore la lutte à mener.

Quant à moi, il me semble qu'il est plus important maintenant de dépis-ter les faiblesses d'une sémiologie qui s'est prétendue, à tort, scientifique ou d'une critique marxiste qui finalement ne parle jamais des textes, ou si peu, mais s'en tient à être pour Marx, Lénine, Brecht et contre Lukacs, que de reprendre encore la célèbre querelle Barthes-Picard.

D'ailleurs, les textes récents qui justement reprennent le structuralisme commencent à douter sérieusement de son caractère scientifique et remettent en question très fortement la valeur du transfert des modèles, linguistiques ou autres, sur les textes littéraires. Citons, à ce titre, *Fondements d'une sémiologie de la musique* de Jean-Jacques Nattiez, un autre professeur de l'Université de Montréal. Alors le livre de Lafèche tombe bien mal à propos qui veut fonder une science générale du littéraire sur la transposition du modèle hjelmslévien.

Le mot science revient trois fois par page (308 fois en 103 pages), au singulier, au pluriel et en contradiction. Ce n'est pas sans rappeler l'utilisation qu'en font certains marxistes. Ils proposent une nouvelle définition de la science : est scientifique ce qui regarde dans le sens de ce que Marx a dit une fois pour toutes. Mais cette nouvelle définition est posée sur un mot connu qui en a déjà une, faite de dénotation et de connotations, qui est conservée avec la nouvelle. Ainsi on joue sur les deux sens du mot qui devient une sorte de talisman qui, par sa vertu magique, protège de l'erreur et de la subjectivité. C'est un peu de

cette façon que l'emploie Guy Lafèche.

Prétendre que la stylistique, la narratologie, la thématique et la rhétorique sont des sciences de la littérature qui, une fois regroupées, en forment la science générale, c'est jouer avec les mots. Il redéfinit, ou du moins le croit-il, ces quatre termes mais il ne peut pas ne pas voir qu'ils sont encore pleins de leurs contenus sémantiques reçus. C'est encore jouer de l'ambiguïté par la redéfinition des mots que veut M. Lafèche.

Le mot science, comme exemple type, finit par n'avoir plus aucun sens dans ce texte; à désigner n'importe quoi on finit par ne plus rien désigner du tout (et surtout pas l'essai en question).

Les points de départ de cette théorie dite scientifique sont les évidences. N'argumentons pas sur le contenu idéologique d'une telle proposition c'est-à-dire : le gros bon sens comme valeur première, la naturalité de la vérité, mais regardons brièvement comment fonctionnent ces évidences

« Quand je dis que la science n'a pas d'autre but ou utilité qu'elle même, cela peut signifier seulement — mais c'est bien assez — que la connaissance est un plaisir absolu de l'esprit humain : ce qui est évident, puisqu'il ne peut y avoir aucun plaisir à l'ignorance.¹ »

La preuve de la première affirmation : « la science est pur plaisir de l'esprit », qui se veut une évidence, est « qu'il ne peut y avoir aucun plaisir à l'ignorance. » Nous devrions

¹ Guy Lafèche, *Petit manuel des études littéraires*, Montréal, vlb éditeur, 1977, p. 105.

peut-être faire confiance directement à M. Laflèche sur cette question. Ceci dit, le deuxième membre de la phrase n'est pas plus une preuve que le premier, c'est encore une évidence. Donc la première évidence est évidente puisque : une seconde évidence. Ce n'est là qu'une phrase isolée, sortie de son contexte me direz-vous; mais elle me semble symptomatique de la façon dont les évidences trouvent leur statut dans ce texte.

Ces évidences servent à construire le modèle, but véritable de l'essai.

« Autrement dit, l'analyste doit, toutes les fois que c'est possible s'en tenir aux évidences ou tout le moins à ce qui a des chances de le devenir². »

Autrement re-dit, on s'accrochera, non seulement aux évidences existantes, mais à tout ce qui évidemment va devenir une évidence; c'est évident, et tout cela dans une grande visée scientiste qui englobe dans son élan la totalité du réel.

« (...) puisqu'il peut et doit exister une science de tout ce qui existe : rien n'échappe à la science, car si une chose ne peut être décrite cela signifie tout simplement qu'elle n'existe pas ou pas encore³. »

C'est donc par l'opération d'une espèce de « conscience » scientifique que le non-être est amené à l'être. Voilà qui réduit singulièrement le monde et permet bien facilement d'échapper à l'idéologie.

C'est bien dans cet esprit de totalisation qu'il faut comprendre la constitution d'un modèle global. Il y aurait quelque part, préexistant à la parole du monde et lui conférant tout son sens, une langue, un modèle, un

lieu de référence absolue et de la compréhension double : antérieure et postérieure.

C'est bien dans cet esprit aussi qu'il faut voir la théorie de Guy Laflèche. Il y aurait une langue du texte qui serait même conforme à l'exigence de la double articulation et dont les textes constitueraient les paroles; et c'est cette langue qu'il s'agirait de décrire.

À l'instar du signe linguistique formé d'un signifiant et d'un signifié, le texte comprendrait une expression et un contenu. L'expression serait l'affaire de la stylistique, partie prenante de la linguistique comme toutes les sciences de la littérature d'ailleurs dans le système lafléchien. Le contenu relèverait d'une sémantique de la littérature appelée sémiotique. Les outils de cette sémantique seraient, entre autres, le sémème, le sème et l'isotopie, pour faire nouveau et éviter de se rappeler où en sont rendues les études de Greimas, Rastier, Coquet et Cie.

Ce schéma de base se complique à la manière hjelmsléviennne en : substance du contenu/ forme du contenu et substance de l'expression/ forme de l'expression; la substance se situant sur l'axe paradigmatique et la forme sur l'axe syntagmatique.

Dans les catégories de Genette, l'histoire serait la substance du contenu et le récit, la forme du contenu; et dans les catégories de la linguistique le lexique serait la substance de l'expression (un lexique réduit sans doute aux substantifs) et la syntaxe, la forme de l'expression. Ce qui donne le schéma suivant

			Stylistique
SC	FC	Histoire	Récit
SE	FE	Lexique	Syntaxe
		Sémiotique	

² Guy Laflèche, op. cit. p. 24.

³ Guy Laflèche, op. cit. p. 26.

On voit poindre l'influence de la théorie chomskienne, à laquelle Laflèche reste très attaché⁴, et qui explique en partie l'importance dans ce texte du modèle dont l'avatar chomskien est la structure profonde. C'est d'ailleurs sur ce « modèle » que s'édifie l'entreprise de M. Laflèche : les textes littéraires sont des structures de surface⁵ et leur étude nous mènera aux structures profondes : le schéma proposé, qui reviennent par ricochet expliquer et décrire les structures de surface par des règles de transformation à double sens.

Pour terminer, l'essai de Guy Laflèche est anachronique. Il fait encore le

⁴ Souvenons-nous du titre de sa thèse : *Mallarmé, Grammaire générative des Contes Indiens*.

⁵ Des structures de surface plus que des paroles comme il ressortait plus haut. Les deux théories, celle de Saussure et celle de Chomsky, sont ici en interférence, le sens des concepts de la première étant déplacé par la présence « latente » de la seconde.

transfert direct de modèles linguistiques au domaine littéraire et, comme toujours, ce transfert s'accompagne d'une métaphorisation des concepts : langue, parole, double articulation etc.

Qui plus est, cet essai est pontifiant. Malgré quelques remarques passagères sur le caractère périssable de son entreprise, Laflèche veut tracer une voie nouvelle, d'une manière « terroriste »⁶ parmi tous les « cuistres »⁷ qui sont attachés aux pseudo-sciences de la littérature qui en encombrant présentement la critique. Son modèle se veut une panacée universelle; encore une autre. Si au moins elle était un peu mieux construite on pourrait peut-être y croire un certain temps.

Gaétan BRETON

Université de Sherbrooke

⁶ Guy Laflèche, op. cit, p. 10.

⁷ Guy Laflèche, op. cit, p. 10.